

La Validation des Etudes Supérieures (VES)

Quelles études supérieures valider ?

- Un diplôme ou un titre homologué obtenu
- Une formation diplômante suivie

Pour quoi faire ?

Demander à être dispensé de certaines unités d'enseignement du CNAM.

Que faire ?

Tout d'abord, il sera nécessaire d'identifier correctement les unités d'enseignement du CNAM qui pourraient faire l'objet de cette demande. Ensuite, monter un dossier par lequel vous mettez en correspondance de ces modules, les modules ou diplômes obtenus dans d'autres formations.

Vous devrez fournir les programmes, notes et justificatifs des présences aux formations.

L'accompagnement proposé dans les 3 centres du CNAM Centre vous aidera à construire cette argumentation.

A noter que vous ne pouvez être dispensé d'une unité d'enseignement à laquelle vous avez échoué lors d'un examen passé au CNAM.